

Quarante ans d'évolution du foncier dans le périmètre irrigué de Nong Waï, Thaïlande du Nord-Est : de l'espérance à l'impasse

Bernard Formoso 

UMR SENS (Université Paul Valéry-Montpellier 3-IRD-Cirad), Montpellier, France

Résumé – Dans les années 1960, le gouvernement thaïlandais mit en œuvre un programme de développement rural qui comprenait la création d'infrastructures d'irrigation dans le Nord-Est. L'article traite de l'évolution des usages du foncier au sein du plus ancien des périmètres irrigués mis en service à l'époque – celui de Nong Waï – sur la base d'enquêtes échelonnées sur 40 ans dans un village proche de la ville de Khon Kaen. Il montre que, si dans les années 1980 l'irrigation a permis des gains de productivité en lien avec la révolution verte, plusieurs facteurs se sont conjugués depuis pour entraver l'achat et le transfert intergénérationnel des terres. Un processus de désagrariation sans dépeasantisation est en cours, où la terre conserve sa fonction de valeur refuge mais régresse comme facteur de production. L'agriculture n'est plus la raison première du transfert de propriété du foncier irrigué dans le village périurbain et l'on observe une conversion croissante de celui-ci en terrains d'habitation.

Mots clés : agriculture familiale / gestion de terres agricoles / agriculture périurbaine / périmètre irrigué / Thaïlande

Abstract – **Forty years of land use in the Nong Wai irrigation system, Northeastern Thailand: from hope to gridlock.** In the 1960s, the Thai government implemented a rural development program that included the extension of major irrigation schemes in the Northeast. The article deals with the evolution of land use within the Nong Wai irrigation system, which was the first to be put into service under this program. On the basis of surveys conducted over 40 years in a village close to the city of Khon Kaen, it shows that irrigation was a reason for optimism among farmers during the 1980s. Cultivated areas doubled and the concomitant Green revolution significantly increased rice fields yields. However, since then, several factors have combined to hinder the purchase and intergenerational transfer of land. A process of disagrarianization without depeasantization is in progress where land remains a capital asset rather than being a factor of production. Agriculture is no longer the primary reason for the transfer of ownership of irrigated land in the peri-urban village as it is increasingly converted into residential land.

Keywords: family farming / agricultural land management / peri-urban agriculture / irrigation system / Thailand

1 Introduction

Jusqu'aux années 1960, les gouvernements thaïlandais investirent peu dans les aménagements hydrauliques (Walker, 2015). En 1949, les surfaces irriguées représentaient seulement 12 % des terres arables du royaume (Ingram, 1971). Cependant, la seconde guerre d'Indochine (1955–1975) et le risque d'une contagion communiste impliquant massivement les ruraux, dont 96 % vivaient sous le seuil de pauvreté, poussèrent le régime militaire à réaliser un programme de développement accéléré, en faveur notamment du Nord-Est,

qui était la région la plus déshéritée du royaume (Walker, 2012). Avec l'aide des États-Unis, l'État thaïlandais consacra 3 milliards de dollars à l'irrigation (Keyes, 2014). Grâce à ces financements, cinq barrages hydroélectriques capables d'approvisionner 146 512 ha furent mis en service dans le Nord-Est entre 1965 et 1971 (Floch et Molle, 2007). Le premier barrage à avoir été opérationnel est celui d'Ubon Ratana. Situé à 50 km au Nord de Khon Kaen, la capitale régionale du Nord-Est, il est multifonctionnel, puisqu'il génère de l'électricité, irrigue les 41 500 ha du périmètre de Nong Waï et supplée aux besoins en eau de Khon Kaen en période de forte sécheresse.

Dans les pages qui suivent, je propose d'examiner, sur une période de 40 ans, les changements dans l'usage et la transmission des terres qu'a entraînés le système d'irrigation

* Auteur de correspondance :
bernard.formoso@univ-montp3.fr



Fig. 1. Carte de la Thaïlande et localisation du village.

Fig. 1. Map of Thailand and location of the village.

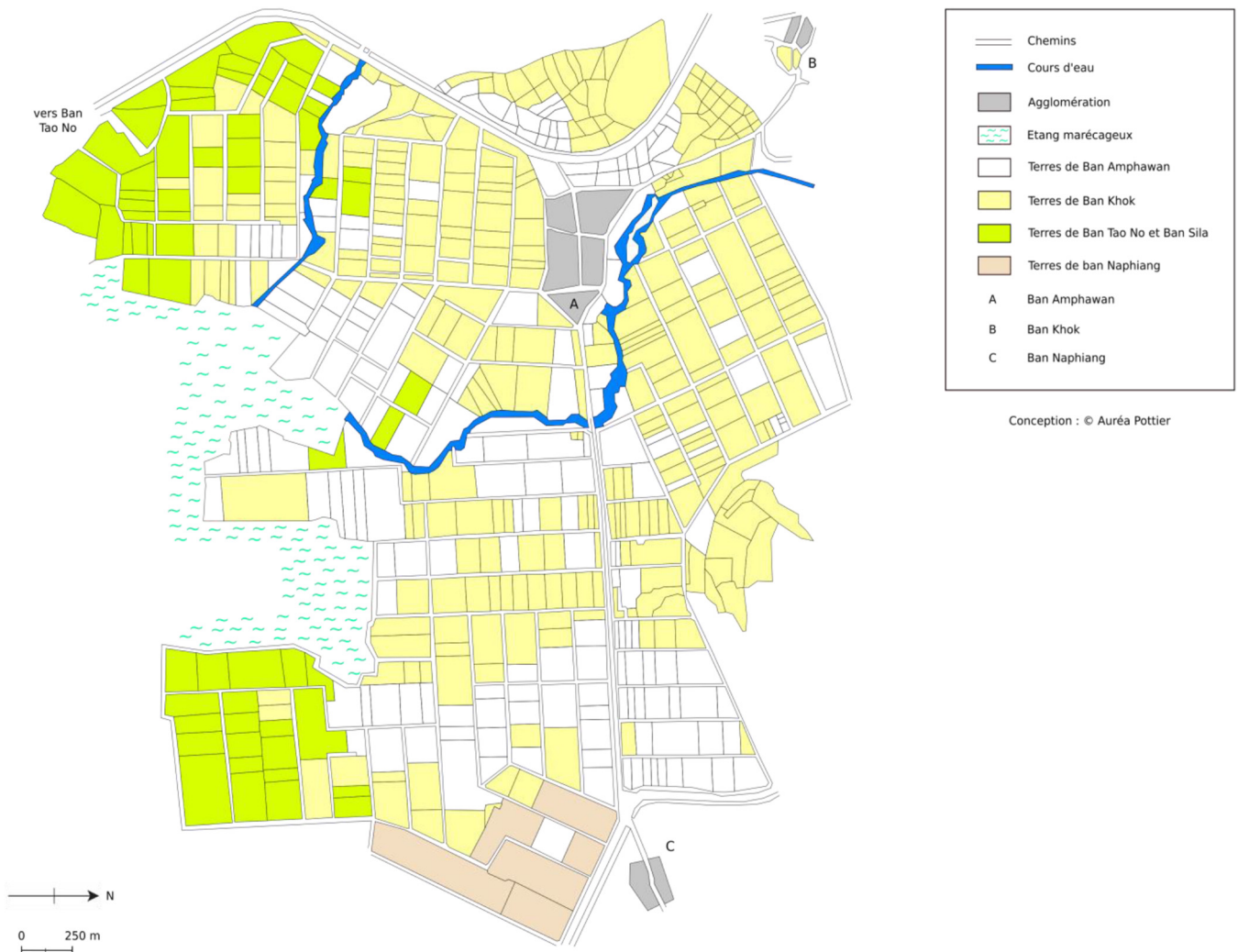


Fig. 2. Carte du parcellaire agricole de Ban Amphawan en 1985.
Fig. 2. Map of Ban Amphawan agricultural land plots in 1985.

de Nong Waï, en lien avec la productivité agricole, la diversification économique et le changement climatique. L'étude longitudinale prendra appui sur le suivi socioéconomique d'un village de ce périmètre situé à 13 km de Khon Kaen (Fig. 1). La position périurbaine de cette localité, nommée Ban Amphawan, sera aussi prise en compte pour appréhender les changements intervenus dans le statut des terres rizicoles au cours de la période. L'étude s'inscrit dans la lignée des nombreux travaux qui ont été consacrés ces dernières décennies à la transformation de la petite agriculture familiale thaïlandaise. Elle rejoint le constat récurrent d'un recul constant de cette agriculture comme source de revenus depuis les années 1990 (Rigg, 1993 ; Keyes, 2014 ; Walker, 2015 ; Dayley et Sattayanurak, 2016 ; Podhisita, 2017 ; Rambo, 2017), de la gériatification de la petite agriculture (Rigg et Salamanca, 2012), de la transformation des campagnes en zones post-productivistes gagnées par les modes de vie urbains (Wilson et Rigg, 2003 ; Rigg, 2019), du maintien d'une agriculture d'appoint servant de marqueur identitaire, malgré

la conversion progressive de la terre, d'outil principal de production en épargne de sécurité (Rigg et Salamanca, 2012). La présente étude se singularise néanmoins en abordant le sujet peu traité du foncier irrigué, sur la base d'une trajectoire locale richement documentée. Elle s'intéresse notamment à la manière dont l'irrigation a pu agir dans le sens ou non de ces évolutions et cherche à saisir en quoi le rapport au foncier irrigué se distingue de celui au foncier agricole non irrigué. Elle questionne aussi la plus-value apportée par l'irrigation en contexte de crise climatique et examine les stratégies foncières que les exploitants propriétaires âgés mettent en œuvre pour compenser la précarisation économique et l'isolement familial. Au final, l'article propose d'apporter des éclairages inédits sur la manière dont les usages de la terre irriguée ont évolué chez les petits exploitants thaïlandais sous l'effet croisé des changements sociaux, techniques, économiques et climatiques qui affectent leur vécu. La prise en compte détaillée de ce faisceau de variables implique une mise en contexte que je conduirai dans la première partie de l'article.

2 Méthodes et matériaux

Le choix de Ban Amphawan comme cas d'étude se justifie par les tensions qu'il révèle entre les logiques urbaines et rurales d'usage du foncier irrigué, mais aussi par les enquêtes socioéconomiques successives dont il a fait l'objet depuis 1970. Il est, en effet, l'un des rares villages ruraux d'Asie du Sud-Est à avoir été étudié et réétudié selon une profondeur de champ de près de 50 ans (Vandergeest et Rigg, 2012). Un recensement des activités économiques, revenus, dépenses et pratiques foncières de l'ensemble de ses maisonnées fut d'abord réalisé en 1970 par des ruralistes de l'université Chulalongkorn (Pongsapich *et al.*, 1976). En 1985, une équipe de chercheurs du CNRS et de l'université Mahidol que je coordonnais reproduisit le même type d'enquête (Formoso, 1997). Enfin, en 2014, j'ai réalisé un nouveau recensement en y intégrant un volet sur l'endettement des ménages (Formoso, 2016, 2018). En 1970, 1985 et 2014, les entretiens par questionnaire conduits auprès de l'ensemble des chefs de maisonnées furent enrichis d'informations collectées au quotidien dans le cadre de séjours ethnographiques de longue durée (de 3 à 18 mois). L'article croise les données quantitatives et qualitatives recueillies à ces trois époques, dont certaines collectées en 2014 et relatives au foncier sont inédites. S'y ajoutent les informations que j'ai obtenues en 2019 auprès d'un échantillon de 50 agriculteurs et qui précisent l'impact local des incidents climatiques sur la production agricole.

3 La localité étudiée

Les familles qui fondèrent Ban Amphawan en 1918 durent se satisfaire d'îlots boisés et de marécages laissés vacants par les communautés voisines déjà constituées. Cela se traduit par un parcellaire agricole morcelé, à l'échelle du terroir comme des exploitations (Fig. 2). De plus, s'installant en arrière-garde d'autres pionniers, les agriculteurs de Ban Amphawan furent vite confrontés à une pénurie de terres à défricher. Dès les années 1940, le finage avait atteint sa superficie maximale, soit 250 ha de terres cultivables (Formoso, 1997). Or, entre 1969 et 2014, le village a plus que doublé le nombre de ses maisonnées, celles-ci passant de 79 à 184 unités. Cette multiplication des foyers correspond à une croissance démographique très modeste (514 habitants en 1969, 711 en 2014). Elle illustre un processus de « désagrégation spatiale des maisonnées » qui touche l'ensemble des zones rurales thaïlandaises depuis les années 1990 (Keyes, 2014). Dû à l'autonomie résidentielle précoce des jeunes couples, ce processus agit sur le foncier en accélérant l'attribution de terres aux enfants et en conduisant à une réduction croissante de la taille des exploitations.

Entre 1970 et 1985, la riziculture est restée la première source de revenus pour plus de 80 % des actifs de Ban Amphawan (Pongsapich *et al.*, 1976 ; Formoso, 1997). À partir de 1981, date de mise en opération du périmètre irrigué, les exploitants du village ont pu mettre en place un système de double culture et produire en saison sèche du riz parfumé destiné à l'export, en plus du riz gluant de saison des pluies principalement voué à la consommation domestique. Ils commencèrent aussi à employer des engrais chimiques qui firent passer les

rendements de 3–3,5 tonnes à 4–4,5 tonnes à l'hectare. En complément, ils s'engagèrent dans la production commerciale de fruits et légumes.

La riziculture resta dominante au cours des décennies suivantes. En 2014, elle occupait 92,8 % des terres cultivées. La politique de soutien artificiel des cours du riz mise en place dès les années 1980 par l'État n'incita pas les agriculteurs à diversifier leur production (Walker, 2015). Entre 1981 et 2000, Ban Amphawan connut son âge d'or. L'irrigation palliait le manque de terres en permettant d'obtenir deux récoltes sur les mêmes champs. La politique de subventionnement de l'État rendait lucrative la vente du riz, malgré des rendements parmi les plus faibles d'Asie (Walker, 2015). Les agriculteurs empruntaient sans difficulté auprès des banques et coopératives pour acquérir des intrants, du matériel, rénover l'habitat ou payer les études des enfants. Les conditions de vie s'améliorèrent également : en 1975, le village fut électrifié, en 1985, les ménages bénéficièrent de l'eau courante et, en 1986, une route goudronnée le relia à Khon Kaen.

Au tout début du XXI^e siècle, cependant, la conjonction de plusieurs facteurs fit basculer les agriculteurs de l'optimisme à une perception assombrie de leur avenir. Des accidents climatiques inédits compromirent en partie la plus-value apportée par l'irrigation. En 2001, le typhon Usagi causa d'importantes inondations dans le Nord-Est. Le périmètre de Nong Waï fut alors utilisé comme zone d'épandage de crues afin de limiter les impacts de ces dernières. Impuissants face à la submersion de leurs champs, les agriculteurs perdirent l'intégralité de leurs récoltes selon les informations recueillies en 2014. Lors de la catastrophe de 2001–2002, les agriculteurs furent peu indemnisés. La banque communautaire du riz qu'ils avaient instaurée pour pallier les catastrophes ne permit pas de couvrir les besoins de la majorité des foyers. Certains, qui avaient épargné de grandes quantités de riz, vendirent à leurs concitoyens ces surplus au prix fort. Cette attitude, qui évoque plus le modèle du « paysan rationnel » de Popkin (1979) que l'économie morale de Scott (1976), créa de vives tensions, auxquelles certains cherchèrent à se soustraire en transférant leur habitation dans l'espace rizicole. La catastrophe de 2001 poussa aussi plusieurs agriculteurs à convertir une part de leurs parcelles en étangs dédiés à la culture des fleurs de lotus, insubmersibles. Ce mouvement pris une telle ampleur dans le périmètre de Nong Waï qu'en 2004 un marché floral de gros ouvrit à proximité. Depuis, la fleur de lotus est devenue la seconde culture du village.

La catastrophe de 2001 fut suivie, en 2011, d'autres méga-inondations qui compromirent la récolte du riz dans le périmètre de Nong Waï. Les agriculteurs de Ban Amphawan furent également victimes d'inondations en 2014 et 2017. Celles-ci entraînèrent la perte de 70 à 100 % de la récolte de saison des pluies. En 2015 et 2018, la sécheresse impacta lourdement leur production. Lors de mon séjour en 2019, juillet et août furent très secs, au point que les gestionnaires du barrage d'Ubon Ratana cessèrent d'alimenter le canal principal, à l'exception d'un jour par semaine pour renouveler les réserves d'eau de la ville. Puis, en septembre, des inondations submergèrent les cultures qui avaient survécu à la sécheresse. Cette année-là, les agriculteurs perdirent entre 60 et 100 % de leur récolte de saison des pluies.

Un autre facteur de déclin de l'agriculture est le manque de main-d'œuvre qui résulte du désengagement des jeunes

génération. L'enquête de 2014 révèle que le taux d'actifs du village uniquement engagés dans l'agriculture était tombé à 37,5 %. À cette date, 87,5 % des maisonnées de Ban Amphawan tiraient une part dominante de leurs revenus d'activités non agricoles. Ce changement de cap de l'économie locale n'a toutefois pas entraîné l'exode des actifs. L'important bassin d'emploi de Khon Kaen a limité l'émigration massive observée ailleurs (Rigg et Salamanca, 2012). Il est aussi possible que l'irrigation ait joué un rôle en ce sens, en facilitant la pratique d'une agriculture commerciale d'appoint et en rehaussant la valeur refuge traditionnellement prêtée à la terre. Le village a ainsi maintenu à 30 % son taux d'adultes de 20 à 44 ans. Par contre, suivant la tendance observée au niveau national (Rigg, 2019), la force de travail agricole est vieillissante : en 2014, 57 % des agriculteurs avaient plus de 45 ans à Ban Amphawan, contre 21 % en 1984. En l'espace de 30 ans, la proportion de maisonnées complètement détachées de l'activité agricole est même passée de 6,5 à 21,7 %, quoiqu'elles restent généralement propriétaires de terres qu'elles louent ou prêtent à des proches. Malgré ces signes de désengagement, le fait que même dans un village périurbain, 78,3 % des ménages poursuivent l'agriculture à un degré ou un autre, exprime le fort attachement des ruraux thaïlandais au travail de la terre. Selon Bruneau (2012), on assiste dans ce pays à une « désagrarianisation sans dépaïsation ».

Le dernier facteur hypothéquant le futur des petits exploitants tient à la forte augmentation des coûts de production depuis le début des années 2000, et à la baisse concomitante des rendements. La hausse des coûts tient au recours croissant à la mécanisation, aux pesticides, aux semences hybrides et aux engrais pour compenser l'épuisement des sols. Selon mes calculs, le cumul de ces coûts représente 36,5 % de la valeur de la récolte dans le cas du riz parfumé et 49 % dans le cas du riz gluant. En 2014, les dépenses mensuelles moyennes par maisonnée dans le Nord-Est étant de 15 092 ฿ (487 US \$ de l'époque) (National Statistical Office, 2014), le revenu de la vente du riz produit sur un hectare de rizières en double culture ne couvrait que 2,5 mois de ces dépenses. Pour les couvrir sur l'année, les exploitants devaient donc exploiter un minimum de 5 ha. Or, en 2014, seules 8 % d'entre eux disposaient *a minima* de cette surface. De plus, l'augmentation des coûts de production a aggravé le taux d'endettement des ménages ayant l'agriculture comme activité principale. En 2014, 73 % des maisonnées avaient un ou plusieurs emprunts en cours et pour 40,1 % d'entre-elles le taux d'endettement excédait 100 % de leurs revenus annuels, agricoles ou non (Formoso, 2018). Ces considérations nous amènent à traiter des facteurs qui, dans le cas de ce village, font obstacle à l'acquisition ou à transmission foncière.

4 L'évolution de la structure foncière

Les terres de Ban Amphawan ont, dès le départ, été entremêlées à celles d'autres localités du voisinage. Quarante-vingt pour cent de ces terres sont situées en plaine alluviale, les 20 % restant ayant été gagnées sur la terrasse qui borde le village. Seules les premières sont irrigables. Le remembrement qui fut réalisé en 1980, avant que ne soient creusés les canaux



Fig. 3. Une maison bâtie au milieu des rizières, Ban Amphawan, 2014.

Fig. 3. A house built in the rice fields, Ban Amphawan, 2014.

secondaires, n'a pas modifié cette configuration. Un nouveau cadastre plus précis des parcelles fut réalisé à partir de photos aériennes. De plus, du fait du prélèvement de surfaces pour creuser les canaux et les voies de desserte du périmètre, les agriculteurs perdirent de 5 à 10 % des superficies auparavant enregistrées avec titrage. Cette différence créa des tensions avec le *Royal Irrigation Department* qui pilotait l'opération (Formoso, 1997). Un nivellement des sols et un traçage au cordeau des parcelles furent réalisés, sans que des échanges de terres entre propriétaires puissent être négociés pour réduire la dispersion spatiale des exploitations. Deux obstacles s'opposaient au regroupement des parcelles : l'enclassement des terres de plusieurs villages et la diversité des régimes fonciers.

En effet, en 1984, coexistaient quatre types de titres (Formoso, 1997). Le premier est appelé *chanot*. Après métrage de la parcelle, il octroie à son titulaire la pleine propriété et un droit intégral de transfert. Le second est le *So Kho 1* (acronyme de *sit khrop khong 1* = « droit d'usage familial 1 »). Attribué sans métrage par le chef de village, il confère un droit d'usage renouvelable tous les 4 ans. Le troisième, appelé *No So 3* (pour *nangsü sü 3* = « livre d'achat 3 »), confère lui aussi un droit d'usage de 4 ans renouvelable. Cependant, à la différence du *So Kho 1*, cessible seulement par voie d'héritage, il est octroyé par les autorités du district, implique un métrage de la parcelle et le droit d'usage de celle-ci peut être vendu. Enfin, le titre *Po Tho 6* (*phasi bamrung thông thi* = « taxe pour fortifier le ventre par le lieu ») est un droit payant d'exploitation d'un terrain public octroyé pour quatre ans renouvelables. À la faveur du remembrement, la plupart des agriculteurs qui détenaient des titres *So Kho 1* les ont convertis gratuitement en *No So 3*, cette conversion facilitant la transition vers des titres de propriété définitifs du type *chanot*. En 1970, 64,5 % des exploitants du village étaient titulaires d'un *So Kho 1*, contre 1,3 % ayant un *No So 3* et 10,1 % un *chanot* (Pongsapich et al., 1976). En 1985, 47,6 % d'entre eux détenaient désormais un titre *No So 3* contre seulement 2,4 % ayant conservé leur exploitation en régime *So Kho 1* (Formoso, 1997). À cette date,

les titulaires de *chanot* comptaient pour 28,2 % du total. Le mouvement vers l'acquisition de titres de pleine propriété s'accéléra dans les années suivantes grâce au *Title land project*, un programme duodécennal (1984–2004) visant à généraliser leur attribution (Rigg, 2019). Dans le cas de Ban Amphawan, le processus fut mené à son terme, puisque tous les agriculteurs du village sont possesseurs de *chanot* en 2019, à l'exception de deux familles pauvres et sans terres qui exploitent des terres du domaine public en régime *po tho* 6.

Le *Title land project* a-t-il stimulé les transactions foncières à l'échelle du village ? En 1985, 10,4 % des maisonnières de Ban Amphawan avaient acheté des terres au cours des dix années précédentes, dont un tiers au détriment de villages voisins (Formoso, 1997). En 2014, elles étaient 8,1 % et seulement un cinquième d'entre elles avait acquis des terres de villages voisins. Ces acquisitions cumulées totalisaient 31 ha. Du côté des ventes, en 1985, 3,2 % des maisonnières avaient vendu des terres au cours de la décennie écoulée, dont une seulement pour cause d'endettement, alors qu'en 2014, cinq fois plus (15 %) avaient vendu une partie ou la totalité de leurs terres, dont un tiers pour faire face au surendettement. Dans leur ensemble, ces cessions représentaient 58 ha, soit un quart des surfaces rizicoles du village. Le différentiel entre les terres vendues et achetées par des agriculteurs de la localité se soldait donc par une perte de 27 ha au profit d'agents extérieurs : exploitants de villages voisins (7 ha) et surtout citadins achetant des terres pour y construire une habitation, ou entreprises agroalimentaires (20 ha). Si on ajoute à ce solde négatif, les rizières riveraines de la route reliant Ban Amphawan aux autres villages, que les agriculteurs ont remblayées pour y construire des habitations et des commerces (Fig. 3 et 4), le village a perdu 69 ha de terres rizicoles entre 1985 et 2014 (28 % de sa superficie cultivée). Si la généralisation des titres de pleine propriété a pu faciliter les transactions foncières dans le périmètre irrigué, celles-ci ont été dans le sens du processus de désagrarianisation en cours, puisqu'une majorité de terres vendues ont été extraites du domaine rizicole pour intégrer soit l'espace résidentiel, soit celui voué à l'industrie, au commerce et aux services. Dans ce cas, le positionnement des terres dans le périmètre irrigué ne leur a pas apporté de plus-value, car elles se négociaient à des prix équivalents à ceux des parcelles non agricoles, tout dépendant de la distance par rapport aux voies de communication. Seules les transactions foncières entre riziculteurs, désormais minoritaires, créditent les parcelles irriguées d'une plus-value à la vente.

Le processus de désagrarianisation a été amplifié par le renchérissement du prix des terres qui a fortement réduit les possibilités de transactions entre riziculteurs dans un contexte de fort endettement des ménages. Situé dans les faubourgs de Khon Kaen et connecté par une bonne route, Ban Amphawan attire les urbains qui cherchent à se mettre au vert et/ou dont les revenus ne permettent pas d'acquérir un bien immobilier au cœur de la ville. Son attractivité a été rehaussée par l'extension du réseau électrique et de celui d'eau potable aux rizières, suite à l'implantation d'un nombre croissant de foyers du village dans cet espace. En 1984, le prix de vente d'un *rai* de rizière (0,16 ha) valait en moyenne 10 000 ₪. En 2014, son prix moyen est de 325 000 ₪ ($\times 17,8$ si l'on tient compte de l'augmentation du coût de la vie entre les deux dates, selon le calculateur Fxtop). Cependant, suivant la localisation de la parcelle (en bordure de route ou mal desservie), mais aussi l'identité de



Fig. 4. Un groupe d'habitations et de boutiques dans les rizières, Ban Amphawan, 2014.

Fig. 4. A group of dwellings and shops in the rice fields, Ban Amphawan, 2014.

l'acquéreur (particulier ou entreprise, étranger ou parent), les prix peuvent varier de 600 000 à 40 000 ₪/rai, soit 3,6 millions à 245 600 ₪/ha.

Pour illustrer ces variations et leurs ressorts, prenons trois exemples. Le premier est celui du couple *B&S*, âgés de 78 et 76 ans en 2014. Ils ont trois enfants : l'aînée est institutrice et vit à Khon Kaen, la seconde possède un magasin de matériaux de construction à Kalasin (à 92 km de Ban Amphawan), le cadet, handicapé mental, vit avec eux. N'ayant pas d'enfant susceptible de les prendre en charge, *B&S* ont vendu en 2011 à un entrepreneur de Khon Kaen leur unique parcelle de 69 ares, bordant la route qui relie Ban Amphawan à Ban Naphiang. Cet entrepreneur voulait le terrain pour y construire une fabrique de boulettes de viande. Ces 69 ares furent négociés pour un prix de vente de 3 millions ₪. Le couple âgé a utilisé 600 000 ₪ pour se faire bâtir une nouvelle maison. Le reste est consacré à compenser leur petite retraite. Second exemple, celui de *Bg*. Cette veuve, âgée de 57 ans en 2014, perçoit un modeste salaire d'aide-ménagère. Elle vit avec son fils divorcé, agent de voirie du sous-district. Sa fille, mariée à un étranger, vit en Belgique. Les deux salaires du foyer ne suffisant pas à le hisser au-dessus du seuil de pauvreté, en 2011, elle a décidé de vendre ses 48 ares de rizières proches de la route à un entrepreneur qui lui en a offert 1 million ₪ pour y développer un élevage industriel de poulets. Dernier cas, celui de *St*, une veuve âgée de 51 ans, agent de propriété dans une entreprise de Khon Kaen pour un salaire mensuel de 6000 ₪. Elle vit avec son fils célibataire âgé de 24 ans, sa fille, son gendre et leur petite fille âgée de 4 ans. Le fils et le gendre sont ouvriers journaliers et ramènent au foyer, à eux deux, 6 000 ₪ par mois en période de plein emploi. Le foyer peine à assurer les fins de mois, d'autant qu'il rembourse un prêt de 10 000 ₪ pour l'achat d'un cyclomoteur. *St* a donc décidé en 2013 de céder ses 32 ares de rizière à son frère cadet marié dans un village voisin. Celui-ci, ayant peu de revenus, n'a pu lui en offrir que 80 000 ₪. Bien que la parcelle soit éloignée de la route, *St* aurait pu la vendre plus cher (environ 200 000 ₪), mais elle préférait céder le terrain hérité

Tableau 1. Évolution de la répartition des maisonnées par taille d'exploitation (1970–2014).**Table 1.** Changes in distribution of households by farm size (1970–2014).

Village/date	Ban Amphawan					
	1970		1985		2014	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Taille de l'exploitation * intégrant le système de double culture 1 rai = 0,16 ha						
0 rai	?		8	6,5	40	21,7
[0–2 rai[	—		—		2	1,1
[2–6 rai[	8	10,6	10	8,1	24	13,1
[6–15 rai[	27	36,0	31	25,2	55	29,9
[15–30 rai[	26	34,7	40	32,5	42	22,9
[30–45 rai[	10	13,3	21	17,1	14	7,6
[45–60 rai[	2	2,7	9	7,3	5	2,7
[60–140 rai[	2	2,7	4	3,2	2	1,0
[140–[	—		—		—	
Total	75	100,0	123	100,0	184	100,0

de ses parents à un germain. Et puis, ajouta-t-elle, « *entre agriculteurs aux revenus modestes il faut s'entraider !* »

Ces trois exemples, sans prétendre à une quelconque représentativité tant il est difficile à micro-échelle de dégager des profils types, témoignent des intérêts et sentiments contradictoires auxquels sont confrontés les exploitants qui n'ont plus la main-d'œuvre et la superficie pour tirer des revenus suffisants du travail de la terre. D'un côté, vendre leurs rizières est un déchirement pour ces agriculteurs, car cela revient à « trahir » leur identité, mais aussi la mémoire de ceux qui ont constitué et leur ont transmis ce patrimoine. De l'autre, ils constatent que la riziculture n'est plus rentable et que les jeunes s'en détournent. Ces propriétaires redoutent de vivre leur vieillesse dans l'isolement et le dénuement. Ainsi, la plus-value spectaculaire prise par la terre et liée à la proximité de Khon Khaen incite à l'envisager comme un moyen d'épargne à solder en cas de nécessité, plutôt que comme un outil de production à préserver. Pris dans ce dilemme, certains, à l'instar de *St*, privilégient l'identité et la solidarité familiale. Cette option ne vaut que lorsqu'un parent s'engage à poursuivre l'activité et à maintenir l'intégrité du patrimoine. C'est devenu le moyen exclusif d'acquisition par achat des quelques jeunes qui souhaitent perpétuer la riziculture comme activité dominante. D'autres, ceux qui n'ont plus de proches pour assurer la succession, ont moins de scrupules à vendre leurs terres pour de nouveaux usages à des étrangers, dès lors que ceux-ci leur font des offres au prix du marché actuel.

La valeur prise par les terres et la peur des propriétaires âgés d'être dans le dénuement, combinées à la réduction de la taille des exploitations, font émerger de nouvelles stratégies de transmission foncière. En vertu de la règle d'uxorilocalité qui prévaut dans le Nord-Est, les filles mariées reçoivent de leurs parents une parcelle lorsqu'elles accèdent à leur propre unité résidentielle, même si la cadette des filles en charge des parents âgés hérite, elle, de la maison familiale et d'une part de terre plus conséquente. Les fils peuvent également hériter, mais seulement si la famille de l'épouse ne peut pas céder assez de rizières pour assurer la viabilité de l'exploitation de leur couple. Or, l'accès précoce à l'autonomie de résidence des

jeunes engagés dans des activités non agricoles est venu bouleverser la temporalité du régime de succession. Si auparavant les jeunes couples restaient rattachés plusieurs années à la maisonnée des parents de l'épouse, renforçant ainsi son potentiel économique, leur émancipation accélérée a fragilisé la pratique de la riziculture à deux niveaux : en augmentant les coûts de production pour les parents, puisqu'il faut désormais compenser leur don de travail par des journaliers ou la mécanisation, et en impliquant *a minima* la cession d'une parcelle pour que le jeune couple y construise sa maison. L'espace villageois dédié au bâti étant désormais saturé de maisons, les cessions de terres pour construire se font depuis plus d'une décennie au détriment du foncier rizicole.

Du fait de la désagrégation spatiale des maisonnées et du solde négatif des transactions agraires, la taille moyenne des exploitations a sensiblement diminué en l'espace de 30 ans. Les maisonnées sans terres, inexistantes dans le village en 1970, étaient 40 (21,7 %) en 2014. De plus, celles qui, même en prenant en compte le système de double culture, exploitent moins d'un hectare de rizière irriguée représentaient 8,1 % du total en 1985 et 14,2 % en 2014. Entre 1985 et 2014, la proportion de maisonnées qui mettent en culture au cours de l'année moins de 2,4 ha est passée de 33,3 % à 44,1 % (Tab. 1). Dans le même temps, les « gros » exploitants qui travaillent plus de 7,3 ha de rizières ont été divisés par 2, passant de 13 à 7. Le renchérissement des terres causé par l'extension urbaine et les divisions successorales ont dans leur combinaison fait obstacle à la concentration foncière.

Cette baisse de la taille des exploitations et le souci de sécurité des anciens font que les transferts de propriété du foncier agricole sont devenus un problème majeur, notamment au sein des familles nombreuses ayant peu de terres. De ce fait, de nouvelles stratégies successorales se sont mises en place pour préserver les intérêts des propriétaires âgés, tout en permettant à leurs descendants, désireux de poursuivre l'agriculture, de disposer de terres à de bons prix. Elles ne sont pas propres aux périmètres irrigués. En 2014, je les ai observées dans un village de culture pluviale de la province de Khon Kaen, où elles opéraient dans les mêmes proportions

(Formoso, 2016). La première stratégie consiste à confier à la maisonnée d'un enfant marié la responsabilité de cultiver l'ensemble ou une partie des rizières de ses parents moyennant le partage à parité de la récolte. Ce mode de faire-valoir indirect, qui n'existait pas auparavant, concernait 13 % des maisonnées tirant un revenu de l'agriculture en 2014. Une autre solution consiste à louer l'ensemble de ses rizières à un ou plusieurs de ses enfants. Le prix de la location est modeste, de l'ordre de 1000 ฿/rai (soit 50 à 75 % moins cher que pour un non-parent). Huit pour cent des maisonnées tirant un revenu de l'agriculture avaient conclu ce type d'arrangement en 2014. Enfin, un autre mode de faire-valoir indirect, déjà répandu en 1985, consiste à accorder l'usufruit gratuit de la totalité ou d'une partie de ses terres à un ou plusieurs enfants. Cela concernait 20 % des maisonnées en 1985. Depuis, l'option a régressé. Elle ne concerne plus que 5,2 % des jeunes ménages d'agriculteurs. De plus, le prêt de terres implique désormais que soit explicitée une contrepartie qui auparavant était évidente quand parents et enfants vivaient sous le même toit. En effet, les propriétaires qui laissent leurs enfants exploiter les rizières attendent en retour qu'ils leur fournissent le riz nécessaire à leur consommation. Le recul du prêt gratuit que l'on constate au profit d'arrangements intrafamiliaux générés par la logique du donnant-donnant dénote de la prudence des chefs de maisonnées vieillissants ou retraités, mais aussi de l'ingérence de la monétarisation de l'économie dans les rapports de parenté.

L'essor des arrangements informels entre parents et enfants rejaillit sur les modes de faire-valoir indirects, intégraux ou mixtes (direct + indirect), dont la proportion a significativement augmenté en 30 ans. Ils concernaient 33 % des ménages d'agriculteurs en 1985 et en impliquaient près du double en 2014 (65 %). Cette augmentation spectaculaire traduit le frein important qui est actuellement posé au partage des terres entre héritiers et au transfert officiel de propriété d'une génération à l'autre. Seulement 7 transferts de ce type ont pu se réaliser entre 2004 et 2014. Elle reflète notamment l'attentisme dont font preuve les petits exploitants agricoles du fait de leur précarisation croissante.

5 Conclusion

Avec 63 % de maisonnées qui exploitent moins de 20 rai (3,2 ha) et 35,7 % d'entre elles qui disposent de moins de 10 rai (double culture incluse), Ban Amphawan est très représentatif de la répartition nationale du foncier agraire (National Statistical Office, 2013).

Dans les années 1980, l'irrigation fut un motif d'espérance pour les agriculteurs de ce village en palliant leur manque de terres et en leur offrant des revenus supérieurs, grâce à la culture commerciale du riz parfumé. Plusieurs facteurs se sont pourtant conjugués pour atténuer ces espoirs au cours des décennies suivantes. Au niveau local, la diversité initiale des droits d'accès à la terre et l'octroi tardif de titres de pleine propriété, mais aussi le renchérissement du prix des terres lié à l'extension urbaine, ont empêché les fusions des petites parcelles en vue d'une meilleure rationalisation de l'activité rizicole. La rentabilité de celle-ci a aussi souffert de l'augmentation des coûts de production et d'une concurrence internationale accentuée, qui pèse sur les cours du riz. La

régularité de l'approvisionnement en eau qui confère à l'irrigation son avantage productif n'est plus garantie du fait du mauvais entretien des installations du périmètre de Nong Waï, et surtout des accidents climatiques qui se multiplient et dont l'État accentue les effets lors des grandes inondations en transformant ce périmètre en zone d'épandage de crues. L'absence de différence significative observée dans ma zone d'enquêtes entre le foncier irrigué et non irrigué au niveau des stratégies successorales et des modes de faire-valoir semble refléter la réduction des gains de productivité apportés par l'irrigation, quand bien même ces gains suffisent encore à réduire l'ampleur de l'exode rural (Hirsch, 2012).

Si les terres agraires de la localité ont pris de la valeur depuis une vingtaine d'années, au point que le prix de l'unité de surface a été multiplié par 17,8 en moyenne, c'est moins grâce à la plus-value apportée par l'irrigation qu'en raison de la position de Ban Amphawan dans la zone d'attraction de la ville de Khon Kaen, dans le cadre d'un double mouvement de désagrarianisation et de rurbanisation qui affecte, à l'échelle planétaire, les zones périurbaines. En l'espace de 30 ans, le processus a entraîné la conversion de plus d'un quart des terres cultivables du village en zones résidentielles ou dédiées à l'agrobusiness. Ce qui paraît plus caractéristique du cas thaïlandais est le fait que la grande majorité des anciens propriétaires de rizières vivant en zone périurbaine conservent une parcelle de terre pour y pratiquer une agriculture *a minima* qui préserve leur statut de *chao na* (« gens des rizières »), condition même de leur être au monde. Malgré cette résilience symbolique, une majorité de propriétaires de la tranche d'âge 40–50 ans que j'ai interviewés en 2019 ne voyaient pas leurs enfants poursuivre l'activité agricole, tant les jeunes s'étaient détournés des travaux des champs. Le même manque de perspective de la petite paysannerie a été constaté ailleurs dans le Nord-Est (Rigg et Salamanca, 2012). Dans ces conditions, l'affectation des rizières à des usages non agricoles devrait s'amplifier à l'échelle d'un village périurbain tel Ban Amphawan, lorsque disparaîtra la génération des propriétaires âgés, encore très attachés au mode de vie rural. Leurs descendants, majoritairement désengagés de l'agriculture et pour beaucoup soucieux de rompre avec l'identité paysanne, auront sans doute moins de scrupules à convertir leurs rizières en cash pour satisfaire des besoins de consommation alignés sur les standards urbains. Dans des zones irriguées plus distantes de la ville, on peut, par contre, imaginer qu'une partie du foncier soit maintenu dans sa fonction agraire, ou réinvesti pour y pratiquer de nouvelles cultures plus lucratives (notamment biologiques), dans le cadre d'un mouvement de retour à la terre dont les instigateurs seraient soit des néoruraux, soit d'anciens émigrés, dotés de capital et souhaitant réintégrer leur village d'origine. Les observations de Hirsch (2012) à propos de la réagrarianisation d'un village du nord-ouest de la Thaïlande donnent du crédit à cette hypothèse.

Références

Bruneau M. 2012. Agrarian transitions in northern Thailand: from periurban to mountain margins 1966–2006. In: Rigg J, Vandergeest P, eds. *Revisiting rural places: pathways to poverty and prosperity in Southeast Asia*. Honolulu (Hawaii): University of Hawai'i Press, pp. 38–51.

- Dayley R, Sattayanurak A. 2016. Thailand's last peasant. *Journal of Southeast Asian Studies* 47(1): 42–65. <https://doi.org/10.1017/S0022463415000478>.
- Floch P, Molle F. 2007. Marshalling water resources: a chronology of irrigation development in the Chi-Mun river basin, Northeast Thailand. IRD/M-Power/IWMI Working paper, 57 p. [2021/11/21]. https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers11-03/010044930.pdf.
- Formoso B. 1997. Terroir et structure foncière. In: Formoso B, ed. *Ban Amphawan et Ban Han. Le devenir de deux villages rizicoles du Nord-Est thaïlandais*. Paris (France): ERC/CNRS, pp. 215–237.
- Formoso B. 2016. Are Thai peasants still farmers? The socio-economic transformation of two villages of northeastern Thailand. *Moussons* 28(2): 39–60. <https://doi.org/10.4000/moussons.3636>.
- Formoso B. 2018. La dette des agriculteurs passée au crible. Le cas de deux villages du nord-est de la Thaïlande. *Études rurales* 202: 140–157. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.15077>.
- Formoso B, éd. 1997. *Ban Amphawan et Ban Han. Le devenir de deux villages rizicoles du Nord-Est thaïlandais*. Paris (France): ERC/CNRS, 754 p.
- Hirsch P. 2012. Nong Nae revisited: continuity and change in a post-frontier community. In: Rigg J, Vandergeest P, eds. *Revisiting rural places: pathways to poverty and prosperity in Southeast Asia*. Honolulu (Hawaii): University of Hawai'i Press, pp. 112–134.
- Ingram JC. 1971. Economic change in Thailand, 1850–1970. Stanford (UK): Stanford University Press, 364 p.
- Keyes C. 2014. Finding their voice. Northeastern villagers and the Thai state. Chiang Mai (Thailand): Silkworm Books, 262 p. <https://doi.org/10.1355/sj29-3i>.
- National Statistical Office of Thailand. 2013. Advanced Report 2013, Agricultural Census. Bangkok: National Statistical Office. [2021/02/21]. web.nso.go.th/en/survey/200260summary_Jan_2017.pdf.
- National Statistical Office of Thailand. 2014. Statistical Yearbook Thailand 2014. Bangkok: National Statistical Office. [2021/07/20]. Statistical Yearbook Thailand 2014. nso.go.th.
- Podhisita C. 2017. Household dynamics, the capitalist economy, and agricultural change in rural Thailand. *Southeast Asian Studies* 6(2): 247–273.
- Pongsapich A, Amyot J, Fuhs W. 1976. Village Khon Kaen. Social and economic conditions of a rural population in northeastern Thailand. Bangkok: Chulalongkorn University Social Research Institute, 244 p.
- Popkin S. 1979. The rational peasant. The political economy of rural society in Vietnam. Berkeley (USA): The University of California Press, 332 p. <https://doi.org/10.1525/9780520341623>.
- Rambo T. 2017. The agrarian transformation in northeastern Thailand: a review of recent research. *Southeast Asian Studies* 6(2): 211–245.
- Rigg J. 1993. Rice, water and land: strategies of cultivation on the Khorat plateau, Thailand. *South East Asia Research* 1(2): 197–221. <https://doi.org/10.1177/0967828x9300100205>.
- Rigg J. 2019. More than rural. Textures of Thailand's agrarian transformation. Honolulu (Hawaii): University of Hawai'i Press, 324 p. <https://doi.org/10.1515/9780824877743>.
- Rigg J, Salamanca A. 2012. Moving lives in Northeast Thailand: household mobility transformations and the village, 1982–2009. In: Rigg J, Vandergeest P, eds. *Revisiting rural places: pathways to poverty and prosperity in Southeast Asia*. Honolulu (Hawaii): University of Hawai'i Press, pp. 88–111.
- Scott JC. 1976. The moral economy of the peasant. Rebellion and subsistence in Southeast Asia. New Haven (USA): Yale University Press, 246 p. <https://doi.org/10.5771/0506-7286-1978-2-246>.
- Vandergeest P, Rigg J. 2012. The restudy “problem” and agrarian change in Southeast Asia. In: Rigg J, Vandergeest P, eds. *Revisiting rural places: pathways to poverty and prosperity in Southeast Asia*. Honolulu (Hawaii): University of Hawai'i Press, pp. 1–24.
- Walker A. 2012. Thailand's political peasants. Power in the modern rural economy. Madison (USA): The University of Wisconsin Press, 276 p.
- Walker A. 2015. From legibility to eligibility, subsidy and productivity in rural Asia. *TRaNS* 2(1): 45–71. <https://doi.org/10.1017/trn.2014.17>.
- Wilson G, Rigg J. 2003. “Post-productivist” agricultural regimes and the South: discordant concepts. *Progress in Human Geography* 27(6): 681–707. <https://doi.org/10.1191/0309132503ph4500a>.

Citation de l'article : Formoso B. 2022. Quarante ans d'évolution du foncier dans le périmètre irrigué de Nong Waï, Thaïlande du Nord-Est : de l'espérance à l'impasse. *Cah. Agric.* 31: 8.